

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_014 | Fonds Charcot + Sexologie, HystérieCollectionBoite_014-5-chem | Hystérie. Charcot→Babinski. Item\[De l'hystérie - suite\]](#)

[De l'hystérie - suite]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb014_f0245

SourceBoite_014-5-chem | Hystérie. Charcot→Babinski.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 18/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

ticulier de symptômes physiques et psychiques, M. Charcot a, pour ainsi dire, révélé subitement l'existence d'une affection nouvelle, quoique bien vieille et longtemps méconnue. Dans ces conditions, il lui appartenait forcément de montrer, le premier, qu'en dehors de maladies bien définies (paralysie agitante, ataxie locomotrice et bien d'autres susceptibles de se développer sous l'influence du traumatisme), il n'était pas besoin de créer une nouvelle maladie — névrose traumatique — dont les signes ne sont autres que ceux d'un état morbide bien connu, l'hystérie associée ou non dans la circonstance à la neurasthénie.

Nous devons ajouter que MM. Thorburn (1) (de Manchester), Bruns (2) (de Hanovre), Melótti (3) (de Bologne), n'avaient pas attendu la fin de la discussion pour se ranger à l'opinion de notre maître.



Le traumatisme joue donc un rôle indéniable comme agent provocateur de l'hystérie. A l'instar de tous les autres agents, il est nécessaire qu'il porte son action sur des individus prédisposés, ainsi que l'a montré M. Charcot, par l'étude approfondie des antécédents héréditaires des malades traumatisés soumis à son observation (4). Aussi la

(1) On traumatic hysteria especially in relation to railway accidents : *The medical Chronicle*. Manchester, décembre 1888, janvier 1889.

(2) Zur casuistik der traumatischen Neurosen : *Neurolog. Centralblatt*, nos 5, 6, 1889.

(3) Studii critici intorno ad alcuni argomenti di neuropatologia, p. 48, Milan, 1889. — Nous nous arrêtons là dans cette bibliographie qui comprend encore un grand nombre d'articles, de discussions devant les sociétés scientifiques. On les trouvera cités et résumés dans une excellente *Revue critique*, « Neurosi traumatiche », de M. SEPPILI, in *Revista sperimentale di freniatria e di medicina legale*, vol. XVII, fasc. I, II, Reggio-Emilia, 1891 (avec bibliographie).

(4) Voy. à ce sujet une très intéressante observation de MM. BRITOT et LAMARQUE, *Un cas d'hystéro-traumatisme chez l'homme*. In-8° de 22 p., Bordeaux, 1889.



